

## « Politiques de jeunesse et territoires : innover et coopérer »

Journée de réflexion et de perspectives pour les jeunes et l'action publique

Le 30 septembre 2014 (9h30-17h) Au CRIJ Bretagne-Rennes

La Chaire de recherche sur la jeunesse et l'INJEP proposent aux acteurs de la jeunesse (professionnels, décideurs, chercheurs, jeunes) un espace pour croiser les regards et les expertises, mutualiser les expériences, envisager l'amélioration des pratiques. Nous interrogerons ensemble les nouveaux enjeux de la territorialisation des politiques de jeunesse afin de mieux comprendre les objectifs et le sens de la coopération et d'envisager les moyens et actions qu'ils sous-tendent.

9h30: ACCUEIL

10h: OUVERTURE DE LA JOURNEE

Membres du comité de direction de la chaire de recherche sur la jeunesse.

Pascale Petit-Sénéchal, Responsable du pôle Jeunesse Education Populaire Vie Associative-Egalité des Chances à la DRJSCS, déléguée régionale de l'ACSé, Sylvie Robert, Vice-présidente chargée de la jeunesse, Conseil Régional de Bretagne et Laurent Chambaud, directeur de l'EHESP.

10h30: PROPOS INTRODUCTIFS

**Philippe Estèbe**, géographe, politiste et professeur à Sciences po Paris et **Patricia Loncle**, enseignant-chercheur à l'EHESP, titulaire de la chaire de recherche sur la jeunesse, témoigneront des apports de la recherche sur la question de la coopération territoriale.

11h30 : DISCUSSION ET ECHANGES AVEC LE PUBLIC

Hélène Bréard, coordinatrice de projets à l'association *les Petits Débrouillards Bretagne*, Marie Dumollard, chargée d'étude et de recherche à l'INJEP et Christian Provost, Vice-Président en charge de la Jeunesse et de l'Education Populaire, Conseil général des Côtes d'Armor.

12h15: MISE EN PERSPECTIVE

**Séverine Chapus**, directrice de programme – urbanisme et cohésion sociale au Commissariat Général à l'investissement, présentera les grandes lignes du programme d'investissement d'avenir en matière de jeunesse.

12h30: DEJEUNER

14h: CAFE

14h30: TRAVAUX EN ATELIERS

A partir d'exemples concrets, partage de questionnements et d'expertises en vue d'identifier des démarches, des méthodes et des outils coopératifs pour les acteurs et les professionnels. Les échanges interrogeront notamment les modalités d'innovation et de participation des jeunes. Ils s'articuleront autour de quatre thématiques :

Atelier 1 (Salle Saudray 1 - 3<sup>ème</sup> étage)
La mutualisation des diagnostics est-elle un préalable à la construction du projet politique ?

Une coopération entre territoires : exemple de la Région Champagne-Ardenne

Ce premier atelier traitera de l'étape particulière de la mutualisation des diagnostics dans la conception d'une politique locale de jeunesse. L'objectif sera de revenir sur les enjeux et les exigences que pose une telle démarche aux collectivités territoriales et à l'ensemble de leurs partenaires : pourquoi mutualiser les diagnostics ? Comment et dans quel cadre solliciter les acteurs du territoire ? Comment mobiliser les jeunes dans cette démarche ? Quelles sont les difficultés rencontrées ? Comment innover lors de la réalisation de diagnostics ?

Intervenante : Sophie SAINT-AUBIN, responsable du Pôle jeunesse/sports, Région Champagne-Ardenne, notamment autour du dispositif La Transfo

Atelier 2 (Salle Saudray 2 - 3<sup>ème</sup> étage)
Le multi-partenariat représente-t-il une modalité de coopération territoriale ?
Un Projet éducatif local : exemple de la Ville de Brest

Cet atelier vise à interroger la coopération territoriale à travers le prisme du multipartenariat. L'objectif sera de comprendre les enjeux et les finalités d'une coopération impliquant une grande variété d'acteurs. La multiplicité des partenaires est-elle une modalité de la coopération territoriale ? Pourquoi parler de "multi-partenariat" et quelle est sa fonction ? Comment se met-il en place ? Quels en sont les freins et les leviers ? La coopération multi-partenariale est-elle un impératif dans la lutte contre les inégalités territoriales ? Les jeunes sont-ils des partenaires dans cette coopération ? La coopération multi-partenariale permet-elle des innovations susceptibles de répondre aux enjeux des politiques de jeunesse ?

Intervenant : Paul Monnoyer, Responsable du service Mission Projet éducatif local de la Ville de Brest.

Atelier 3 (Salle Leroux - 3<sup>ème</sup> étage)
L'évolution des métiers et des missions est-elle nécessaire pour accompagner la transformation des politiques de jeunesse ?
Une direction enfance jeunesse éducation : exemple de la Ville de Roman

Cet atelier se propose d'interroger les métiers et les missions des professionnels de la jeunesse dans le cadre d'une politique locale de jeunesse axée sur la coopération entre acteurs et entre territoires. Lorsque l'on parle de mise en réseau, partenariats et mutualisation, vers quoi les métiers du champ de la jeunesse doivent-il évoluer? Entre gestion d'une équipe d'animateurs, conception et gestion de projets, intermédiation entre le politique et le terrain ou encore animation d'un réseau de partenaires ou d'un projet de développement, les postures et les compétences à mobiliser par les professionnels sont multiples. L'objectif sera de comprendre comment une collectivité locale peut travailler à l'évolution des missions des

professionnels pour répondre aux exigences d'un projet local de coopération dans le champ de la jeunesse.

Intervenant : Christian BOUCHE, directeur Enfance/jeunesse/éducation, ville de Romans-sur-Isère (Drôme)

Atelier 4 (salle de spectacle - rez de chaussée)
La société civile peut-elle être considérée comme actrice des projets de territoire?

Un conseil de développement : exemple du pays du centre Bretagne

Ce quatrième atelier vous invite à partager les expériences et réflexions quant à la place et au rôle des acteurs de la société civile dans la construction et la mise en œuvre de coopération territoriale pour et avec les jeunes. Quand la société civile est actrice d'un projet de territoire peut-elle être à l'initiative des démarches de coopération? A-t-elle la possibilité de partager et/ou d'influer la décision politique? La société civile est-elle consultée en amont de la décision? Est-elle opératrice, coordonnatrice de projets coopératifs? Quelle est la marge de manœuvre possible de la société civile dans le cadre de projet de territoire? Quelle légitimité pour la société civile? Quelles articulations sont possibles avec les différents échelons de collectivités territoriales? Quelle est la place plus spécifique des jeunes?

L'atelier amènera les participants à dégager différentes modalités de contribution de la société civile aux projets de territoires.

Intervenant: Estelle Demaline, membre du bureau du conseil de développement, coordinatrice du projet jeunesse, Tatiana JAMET, membre du conseil de développement et administratrice de l'association LA KARAF et Armand LE RAY, Vice-Président du conseil de développement

16h : RETOUR SUR LES ATELIERS

16h40 : CLÔTURE

**Christophe Moreau**, sociologue à JEUDEVI (JEUnesse – DEVeloppement – Intelligents-activité de recherche développement en sciences humaines et sociales), chercheur associé à la Chaire de recherche sur la jeunesse, et **Olivier David**, professeur de géographie, Université Rennes 2, Laboratoire ESO, chercheur associé à la chaire de recherche sur la jeunesse.

Membres du comité de direction de la Chaire de recherche sur la jeunesse : **Olivier Toche**, directeur de l'INJEP et **Xavier Nabat**, directeur du CRIJ Bretagne.













